



Séminaire

« CAE, Tiers-Lieux, Fablabs »

**Quelles protections pour les personnes travaillant dans les tiers-lieux ?
Missions d'intérêt général ou d'intérêt collectif : pourquoi et comment les
garantir au mieux ?**

26 novembre 2019 – Strasbourg

9h30 – 17h30

Au SHADOK, Fabrique du Numérique / 25 Presqu'île André Malraux

Organisé avec :



Un séminaire à l'initiative de Coopérer pour Entreprendre et de l'Eurométropole de Strasbourg

Dans le cadre de Strasbourg - Capitale européenne de l'ESS, Coopérer pour Entreprendre, réseau national de Coopératives d'activité et d'emploi, organise ce 26 novembre 2019 avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg, un séminaire autour des espaces de coopération et d'innovation sociale liés aux transformations du travail, que sont les tiers-lieux, les CAE, les Fablabs...

Liège, Malakoff, Bordeaux, Paris, Strasbourg, Worclaw, Lille, Lyon... Ce séminaire accueille une cinquantaine de participant.es venu.es de France et d'Europe. Ces dernier.ères sont issu.es du monde de la recherche, d'entreprises coopératives, de lieux culturels, de réseaux nationaux de fablabs ou de CAE, d'établissements publics ou encore de collectivités.

Les deux questions majeures traitées ce jour sont :

- **Quelles protections pour les personnes travaillant dans les tiers-lieux ?**
- **Missions d'intérêt général ou d'intérêt collectif : pourquoi et comment les garantir au mieux dans les CAE, les Tiers-Lieux ?**

Agir par les communs, une dynamique de recherche action à l'œuvre

Cette journée de travail s'inscrit dans la continuité de la dynamique de recherche action intitulée « Agir par les communs » et initiée par le CGET, le Réseau Français des Fablabs (plus de 130 Fablabs) et le réseau des Tiers Lieux Libres et Open Source.

Réunissant une quarantaine de participant.es à Paris, la journée de travail du 14 juin 2019 aura permis d'amorcer la dynamique de recherche action autour de premiers axes de travail : le rapport au droit et à l'action publique. Elle aura également confirmé l'appétence des participant.es pour poursuivre cette dynamique et la structurer.

Un événement au croisement de plusieurs dynamiques

Ce séminaire s'inscrit également dans une ambition gouvernementale affichée de développement des tiers-lieux en France : le Conseil national des tiers-lieux a été lancé le 17 juin 2019, suivi le 11 juillet 2019 par l'appel à manifestation d'intérêt accompagnant la création de 300 Fabriques de territoires. L'association nationale des tiers-lieux a été créée au cours du second semestre 2019 pour accompagner la structuration de réseaux régionaux de tiers-lieux, mettant ainsi la construction territoriale par les tiers-lieux au cœur des considérations.

Ce séminaire se tiendra enfin durant la Semaine de l'innovation publique, portée par les services de l'Etat et programmée du 25 au 30 novembre.

Accessibilité et restitution

Cette journée sera documentée et accessible en libre.

Un projet de publication traduite en anglais est à l'étude ainsi qu'un service de traduction sur place.

Des empreintes, recueillant la parole des travailleur.ses en tiers-lieux, seront aussi diffusées lors de cette journée et accessibles par la suite en ligne.

Un événement accueilli par le



Ouvert en avril 2015 par la ville de Strasbourg, en lien avec l'Eurométropole, le Shadok est un lieu de découverte, d'expérimentation et de partage autour des cultures numériques. Le numérique pénètre tous les aspects du quotidien, bouscule les identités, engage non seulement de nouvelles manières de communiquer, mais aussi de créer, de produire et de partager.

Art, design, technologie, projets innovants, toutes les idées s'expriment ici dans un cadre convivial où petits et grands, amateurs comme professionnels, se rencontrent autour des changements et évolutions que le numérique apporte dans nos vies.



Strasbourg possède **une énergie créative exceptionnelle**, le Shadok contribue à faire fructifier cette richesse, à encourager et soutenir les expressions les plus diverses, qu'elles soient issues des institutions, d'entreprises ou d'associations émergentes. Par son positionnement sur les usages numériques, le Shadok se situe à un point de croisement, à la jonction de plusieurs enjeux et domaines d'activités : culture, développement économique, aménagement urbain, démocratie locale, rayonnement et action internationale. Ce positionnement s'articule autour d'une mission d'intérêt général d'accompagnement des usages et des innovations.

Programme de la journée

9h30 **Accueil des participant.es**

10h **Introduction de la journée**

Mot d'accueil du SHADOK, Introduction par Stéphane Bossuet, Mot de Paul Meyer, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire

10h30-12h **Workshop // Quels leviers en termes de droit des travailleur.ses dans les tiers-lieux ?**

Qui sont les travailleur.ses dans les tiers-lieux ? Comment le droit du travail se concrétise pour eux ? Quel accès et perception en ont-ils ?

En quoi les CAE et les tiers-lieux sont-ils des leviers en termes de droit ?



A noter, nous vous inviterons à utiliser deux applications lors de ce workshop : Soundcloud et QR code reader. Celles-ci vous seront utiles pour participer pleinement aux échanges.

12h30-13h30 **Repas sur place offert par l'Eurométropole de Strasbourg**

13h30-14h30 **Regards croisés // Découvrir et comprendre la dynamique des communs du travail en région Grand Est**

Cette table ronde vise à révéler l'histoire des communs à Strasbourg et plus généralement en région Grand est, à travers une démarche temporelle et territoriale : tout d'abord celle du passé, depuis la création du premier tiers-lieu, jusqu'aux dynamiques actuelles et les futurs plausibles, possibles et souhaitables.

Seront invité.es à participer à cet exercice :

- **Nicolas d'Ascenzio**, Directeur du Shadok
- **Stéphane Bossuet**, Directeur général de Cooproduction
- **Thierry Danet**, Co-directeur de L'Ososphère

14h30-15h **Pause**

15h-16h45 **Table-ronde // Missions d'intérêt général ou d'intérêt collectif : pourquoi et comment les garantir au mieux dans les CAE, les Tiers-Lieux ?**

De quoi parlons-nous lorsque l'on adresse la question de l'intérêt général ou de l'intérêt collectif aux CAE, Tiers-Lieux, Fablabs, etc ? Comment garantir l'utilité sociale de ces communs du travail tout en préservant la diversité des dynamiques locales ? Pourquoi et comment les acteurs publics peuvent soutenir les communs du travail ? En quoi sont-ils des leviers de résilience citoyenne, écologique ? Que peut-il être fait au niveau européen ?

Seront invité.es à participer à cet exercice :

- **Hugues Bazin**, chercheur en sciences sociales au LISRA
- **Matei Gheorghiu**, membre du conseil scientifique du réseau français des Fablabs
- **Viviane Hamon**, Chercheuse et engagée sur le Système Participatif de Garantie
- **Emmanuel Dupont**, Responsable du Pôle Stratégie de recherche et d'innovation au CGET

16h45-17h **Pause**

17h-17h30 **Clôture avec Catherine Trautmann, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg**

17h30 Apéritif au OFF du Marché de Noël de Strasbourg

<https://noel.strasbourg.eu/marche-off>

Contributeur.rices au séminaire



Ghislain AUCLAIR

Responsable du Biotech-Lab, le laboratoire spécialisé Biologie, Coordinateur du Réseau Fab Lab Unistra

Pour répondre aux besoins technologiques des entrepreneurs et des jeunes entreprises, et faciliter le développement de projets à l'interface de plusieurs domaines scientifiques et techniques, l'Université de Strasbourg a créé un réseau de cinq laboratoires spécialisés. Ce sont des locaux, proposant des équipements, des formations et des compétences.

Parmi les pionniers des tiers-lieux technologiques universitaires français, ce réseau fut inauguré en octobre 2018 et accueille depuis, entrepreneurs et entreprises qui transforment des idées en concept, ou lancent des programmes de recherche & développement grâce à ces outils.

Je souhaite présenter le modèle que nous avons mis en place, et partager avec ceux qui développent de tels concepts, afin de trouver des solutions pour faciliter toujours plus les accès aux porteurs de projet.

Flora BAJARD et Maya LECLERCQ

*Sociologue, chargée de recherches CNRS au LEST, Aix-en-Provence
Socio-anthropologue et fondatrice de Sociotopie, Lille*

Le projet de recherche « Les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) aux prises avec les enjeux de protection sociale, *Propositions pour un modèle d'analyse qualitatif applicable aux zones grises de l'emploi* » est financé par la DARES (ministère du travail) DREES (ministère des solidarités et de la santé).



Il porte sur les CAE qui regroupent des entrepreneur·e·s-salarié·e·s combinant le statut de salarié et des conditions de travail d'indépendant. Les CAE représentent des formes émergentes et emblématiques des « zones-grises de l'emploi » entre salariat et indépendance, comme des formes d'inventivité institutionnelle en termes de protection sociale. Dans ce contexte, les travailleur·e·s des CAE pourraient bénéficier de certains droits associés au statut de salarié (chômage, accidents du travail, congés maternité/paternité et parental, congé maladie, droits à la formation), mais les phénomènes de non-recours sont paradoxalement fréquents.

Ce projet, démarré en janvier 2019 et qui s'échelonne sur 2 ans, vise à proposer une analyse qualitative et explicative du (non)recours aux formes de protection sociale, à partir du vécu et des pratiques concrètes au sein des coopératives. Nous souhaitons produire un modèle d'analyse à la fois opérationnel et reproductible par d'autres chercheurs et organisations intéressées par ces situations de flou entre travail salarié et travail indépendant dans l'ESS, mais aussi dans les nouveaux modèles d'économies numériques.

Contacts : maya.leclercq@sociotopie.fr // flora.bajard@gmail.com



Laura BEUKER

Chercheuse et chargée de projets événementiels MSH et partenaires Lentic (Laboratoire d'Etude sur les Nouvelles formes de Travail, l'Innovation et le Changement de l'ULiège en Belgique) & Maison des Sciences de l'Homme

Dans le cadre de mes recherches, je travaille sur les nouvelles formes d'emploi, les travailleurs autonomes (situés en "zone grise", c'est-à-dire entre le salariat et l'indépendance) et les systèmes de protection sociale au niveau européen. Dans le cadre d'une Chaire ESCP Europe liée au dialogue social, je m'intéresse, avec le P. François Pichault, au développement de nouvelles formes de dialogue social qui soient plus inclusives pour les travailleurs autonomes. Je suis très intéressée à participer à cet événement car il traite notamment des CAE, des transformations du travail ainsi que de questions essentielles liées à la protection de ces travailleurs dans le contexte français.

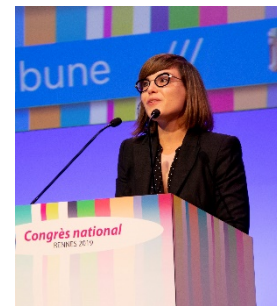
Chloé BOURGUIGNON

Secrétaire Générale de l'UNSA Grand Est

Je suis secrétaire générale de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes) dans le Grand Est, syndicat interprofessionnel représentant plus de 20000 travailleur.ses dans le Grand Est.

En tant que jeune syndicaliste ayant débuté mon engagement par le biais de la démocratie au travail, je m'intéresse particulièrement à la façon dont le travail évolue, et avec lui la façon dont les droits collectifs des travailleur.ses évoluent également.

J'ai suivi la démarche "Agir par les communs" depuis juin 2019, et je me réjouis que cette troisième journée d'étude soit consacrée aux communs du travail en donnant une place importante à la protection des travailleurs.ses. Le dialogue social a toute sa place dans les tiers-lieux, et cette journée d'étude représente une belle opportunité de mieux connaître les enjeux pour apporter ensemble des éléments de réponse.



Hélène BUSSY-SOCRATE

Professeure associée en management à Paris School of Business

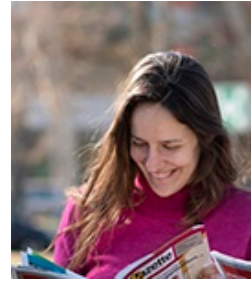
J'ai réalisé un doctorat à l'université Paris Dauphine (PSL). Dans mon travail, j'examine les processus de résistance, les discours et les pratiques matérielles des acteurs amenés à coopérer. Je m'intéresse particulièrement aux professionnels, consultants et entrepreneurs en situation d'illégitimité ou de vulnérabilité. Je dirige actuellement un projet scientifique financé par la DREES ayant pour objet d'étude la compréhension et pratiques des structures d'accompagnement pour gérer la vulnérabilité des porteurs de projet.

Le séminaire organisé par Coopérer pour Entreprendre à Strasbourg le 26 Novembre représente une excellente opportunité d'échanger avec des personnes de « terrain » quant à la façon dont ils appréhendent leur mission. Plus précisément, comment répondre à des enjeux sociaux tout en maîtrisant la durabilité financière de sa structure ? Les échanges et retour d'expériences vont me permettre de nourrir mes projets actuels.

Noémie COBOLET

Responsable veille Stratégique et documentation à l'Eurométropole de Strasbourg

En charge de l'accès à l'information pour les personnels de l'Eurométropole, je m'intéresse depuis plusieurs années à la formation des adultes et à la médiation numérique. J'ai été sensibilisée sur la question des communs lors de précédents postes de bibliothécaire universitaire. En conseillant les chercheurs lors de la diffusion de leurs publications et de leurs données, j'ai découvert les licences ouvertes. J'utilise des logiciels libres, comme Zotero par exemple. En dehors du travail, je fréquente des fablabs, à Strasbourg, à Lausanne et à Lyon pour apprendre la programmation, la sérigraphie et comment utiliser mon Arduino. La documentation des projets en fablabs est un sujet qui me passionne particulièrement. Je rêve de travailler un jour dans une médiathèque-fablab-tiers lieux, si possible itinérante et pour créer des applications qu'utiliseront les lecteurs.



Aurélien DENAES

Co-gérant du tiers-lieu coopératif CASACO, auteur de l'étude « CAE et Tiers-Lieux »

Je suis enthousiasmé par cet événement commun qui me semble utile pour plusieurs raisons :

- favoriser les liens et interactions entre les différents acteurs des communs (innovation publique, tiers-lieux, coopératives de travail, militants des communs...);
- échanger sur les expériences et expérimentations des uns et des autres, mais aussi sur les coopérations entre les uns et les autres (quelles productions communes ? quelles mutualisations ? quelles organisations collectives ?...);
- discuter de l'émergence d'un droit adapté et les liens à faire aussi avec le droit existant (SCIC, CAE, droit à l'expérimentation, urbanisme transitoire...).

Je suis particulièrement intéressé pour ouvrir le sujet des contributions à des lieux partagés de différents usages sur un territoire.

Charlotte DUDIGNAC

Directrice générale déléguée de Coopérer pour Entreprendre

Il y a quelques mois à Paris, une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation du CGET et de réseaux de fablabs (RFFlab et Tilios) pour lancer une démarche de recherche-action qui serait susceptible de renforcer, par les acteurs concernés et leur capacité à coopérer, les communs eux-mêmes.

Cet appel esquisse une histoire qui reste largement à écrire, et qui ne pourra l'être que par des personnes et des organisations à la fois lucides quant à la gravité des attaques portées contre notre modèle social dans son ensemble, et déterminées à faire front commun pour créer des espaces de création et de résistance.

Nous ne partons pas de rien, nos territoires crépitent d'écosystèmes coopératifs entre lesquelles des passerelles sont à créer au plus vite pour pouvoir nous protéger ensemble contre les vents mauvais et encourager les vents favorables. Je suis convaincue que les CAE et les tiers-lieux, conscients de leurs complémentarités, constituent des leviers de création de commun par le travail, au bénéfice de tous. Voilà pourquoi, à quelques jours de ce séminaire, je me réjouis. Nous avons essayé de tordre le cou à temps toujours trop court et n'y sommes évidemment et pas parvenus. Ainsi débarrassés de cette tentation de vouloir tout dire, nous avons pensé cette journée comme une expérience, qui je l'espère nous sera utile. Merci encore à l'Eurométropole pour leur soutien.





Claire FILLATRE

Coordinatrice d'un projet de Tiers-Lieu 16/9^{ème} à Bordeaux

Le projet 16/9ème réunit une petite 10aine d'entreprise de l'ESS (dont la CAE Coop'Alpha), en recherche d'un lieu pour s'implanter. Je viens donc au nom du collectif pour participer à l'événement et en profiter pour échanger sur les avancées du projet KaléidosCOOP et pourquoi pas d'autres lieux inspirants de votre Région !

Matei GHEORGHIU

Coordinateur du Conseil scientifique du Réseau français des fablabs

L'ordre mondial établi au milieu du siècle dernier s'est évaporé à la faveur de la chute du bloc soviétique. Les effets de l'ouverture des frontières à la circulation des hommes, mais surtout aux échanges de biens et de services ont été renforcés par l'existence d'internet. Ces mouvements tectoniques ont profondément déstabilisé les acteurs établis, Etats, entreprises, corps intermédiaires, et perturbé leurs règles d'interaction.



Dans ce monde aux repères mouvants, différentes initiatives cherchent à retrouver du sens, à repenser l'organisation de la production, de la distribution et de la consommation, et à ménager notre planète afin qu'elle reste vivable pour tous.

Il est possible, en s'appuyant sur les travaux de Jean-Daniel Reynaud¹, de classer ces initiatives en fonction de leur point d'émergence : lorsque les institutions centrales, publiques ou privées, assises sur des appareils économiques et administratifs forts, énoncent des lois et mettent en place des dispositifs de gestion des interactions, on parle habituellement de régulation de contrôle. Cette forme de régulation est légitime dans la mesure où elle est censée incarner et défendre l'intérêt général.

Lorsque des acteurs locaux s'organisent pour résoudre leurs problèmes immédiats, parfois en contournant les prescriptions des régulations de contrôle pour les adapter à des réalités spécifiques, on parle de régulation autonome. Cette forme d'action collective peut être légitime dans la mesure où elle prend en charge des problèmes que la généralité de vues de la régulation de contrôle ne permet pas de traiter.

Enfin, lorsque des représentants des institutions de contrôle et des organisations autonomes émergentes se réunissent pour définir ensemble un processus d'articulation de ces deux formes de régulation, on assiste à l'émergence d'une plateforme de régulation conjointe. Le mouvement qui se dessine depuis plusieurs années autour de la défense de logiques du « commun », autour des tiers-lieux, CAE, makerspaces et autres plateformes collaboratives semble être un terrain d'émergence d'une telle plateforme de régulation conjointe, prototype peut-être de ce à quoi pourrait ressembler l'action collective et la régulation politique au XXI^e siècle.

C'est dans cette perspective que nous souhaitons traiter les questions d'articulation de l'intérêt commun à l'intérêt général et plus largement d'émergence d'organisations innovantes dans le cadre du programme de recherche-action « Agir par les communs ».



Malgorzata GOLAK

Chargée de projet au Bureau du Développement Economique, Wroclaw, Pologne

Je dirige des projets visant à renforcer l'esprit d'entreprise local, liés à la création de directions pour le développement économique de la ville dans le domaine du commerce et des services, notamment dans les zones revitalisées, rues commerçantes, commercialisation des locaux municipaux et privés, coopération avec les PME, y compris les entrepreneurs sociaux (innovations sociales, entreprises responsables). Depuis 2019, je suis une experte du programme URBACT, une institution de l'UE.

Wrocław - l'une des plus grandes villes polonaises, fait partie des leaders de l'innovation et des changements socio-économiques en Pologne. Nous sommes en train d'analyser le potentiel d'autosuffisance de la ville, développons des lieux d'emplois partagés et l'idée de fabcity. La compréhension du travail évolue : nous pouvons travailler ensemble, mais créer de manière indépendante. Cependant, à Wrocław ce secteur se développe trop lentement et nécessite un soutien institutionnel et éducatif. Nous aimerions stimuler ce type d'activité. Après une période de passion et une courte floraison en 2015, de nombreuses initiatives ont pris fin par manque de fonds ou d'espace.

Parallèlement, depuis l'année dernière nous développons à Wrocław « Le marché social et local » sur notre grand marché de Noël, offrant ainsi aux entités de l'économie sociale un lieu de présentation de l'offre. Nous aimerions partager vos connaissances et votre expérience avec vous.

Viviane HAMON

Chercheure engagée sur le Système Participatif de Garantie

Développé initialement en Région PACA, le label Bâtiments Durables Méditerranéens a pour objet de certifier les performances environnementales et durables de bâtiments neufs et rénovés, en tenant compte du contexte climatique, culturel et social de leur territoire d'implantation. La particularité de ce label est d'utiliser, comme processus de certification par les pairs, collectif et transparent, le [Système Participatif de Garantie](#) (SPG). L'Association [Envirobat-BDM](#), qui gère ce label, développe par parrainage son adoption dans d'autres régions françaises (Occitanie, Ile de France, Nouvelle Aquitaine...) et participe à une association européenne de labels équivalents ([CESBA](#)).



Aujourd'hui, Envirobat-BDM cherche à développer, au-delà du seul domaine du bâtiment durable, une alliance d'organisations et d'acteurs utilisant le SPG. L'objectif d'une telle alliance est de sécuriser juridiquement le SPG pour le faire reconnaître par les institutions nationales et internationales en tant qu'alternative aux processus privés de certification par tierce-partie, aujourd'hui dominants. Outre l'agriculture biologique aujourd'hui engagée dans une démarche similaire, les domaines concernés pourraient être la finance solidaire, les établissements sanitaires et sociaux, les entreprises de l'ESS etc.



Michel JACQUET

Artiste curateur, médiateur numérique et opérateur culturel à Strasbourg.

Co-curateur de [Strasbourg Laboratoire de Demain](#) et d'[Hyperconscience](#), programmes successifs de la résidence créative du Shadok, axés sur les changements de notre monde, à partir de la transformation urbaine de l'[Eurométropole de Strasbourg](#), ainsi que de la [Regionale 19](#). Co-créateur d'[Une](#)

[vue](#), plate-forme de distribution artistique développant à Meisenthal (Moselle), la production pair-à-pair basé sur le commun et la culture libre.

Depuis 2000, je mène des activités artistiques en partenariat avec des institutions culturelles locales et régionales telles que le [Frac Lorraine](#) et des organisations internationales telles que l'[Open Society Foundations](#) pour lesquelles, la coopération est l'élément constitutif d'une participation proactive et d'une pair-médiation créative. En tant que membre de l'[Assemblée Européenne des Communs](#), je souhaite vivement continuer à contribuer à la promotion des Communs, et au déploiement du Coopérativisme de plate-forme, auprès des institutions culturelles, des acteurs et des entrepreneurs de l'Économie Sociale et Solidaire, et du public, en permettant une mise relation décentralisée des tiers-lieux culturels établis en milieu rural et/ou urbain.

Philippe KUHN

1^{er} lien – cercle général du projet Euroasis

Issu de la volonté d'un collectif d'une centaine de citoyens, l'Euroasis est un centre dédié aux transitions écologiques, sociétales et personnelles qui a démarré ses activités à Strasbourg depuis juillet 2019. C'est 2ha de terrain vert et boisés, 750m² de bâtiments - 2300m² à terme dévolus aux transitions écologiques, sociétales et personnelles pour un avenir durable, fraternel et joyeux !



Ce lieu proposera des expériences, événements, formations, séminaires sur l'alimentation bio, sourcée localement et autoproduite, les énergies renouvelables, la construction respectueuse de l'environnement, de nouveaux modes d'éducation, l'économie de la coopération versus compétition, de nouveaux modes de gouvernance (sociocratie, holocratie, ...) ou encore sur le développement personnel. Il comprendra également un restaurant alimenté par des potagers en permaculture, de l'hébergement insolite sur pilotis et cabanes dans les arbres, une école alternative (Novagora) et une micro-crèche (Krysalis), un espace santé et bien être, un espace de coworking, une salle de spectacle et des résidences d'artistes.



Fleur LARONZE

*Maître de conférences HDR en droit social à l'Université de Haute Alsace
Co-responsable de l'équipe de droit social UMR 7354 DRES à l'Université de Strasbourg*

Je souhaiterais participer au séminaire organisé sur les CAE, Tiers-lieux et Fablabs, car je suis particulièrement intéressée par la question des communs et celle de l'ESS. Si les réflexions juridiques et sociologiques ont conduit à une reconnaissance plus forte des CAE SCOP, ce sont les expérimentations et les initiatives collectives qui, sans cesse, remettent en cause l'inflexibilité des structures traditionnelles (comme le sociétés capitalistes) et soulignent les atouts des structures de l'ESS. Loin de s'opposer, une mise en dialogue des acteurs économiques traditionnels et des structures plus innovantes comme les CAE SCOP doit pouvoir être organisée. Mes travaux de recherche portent sur ces structures et tentent de mettre en exergue le statut avantageux d'entrepreneur salarié de la CAE SCOP à l'inverse de celui d'auto entrepreneur (pourtant majoritairement choisi par les livreurs de deliveroo par exemple...). Autrement dit, les CAE et plus largement la réflexion sur les tiers lieux apportent des réponses juridiques aux nouvelles formes de travail, celles recherchées par les jeunes (étudiants ou non, aspirant à l'autonomie individuelle) comme par ceux qui souhaitent développer plusieurs activités en lien avec

leur passion. En outre, je suis investie dans la démarche municipale Strasbourg écolo et citoyenne, et me suis portée candidate aux élections municipales au titre de sa Liste avec Jeanne Barseghian.

Fanny LE BRECH

*Chargée de communication et innovation de Coopérer pour Entreprendre,
Présidente du tiers-lieu associatif ESSpace*

J'ai rejoint l'équipe de Coopérer pour Entreprendre il y a quelques mois pour renforcer les liens entre les coopératives d'activité et d'emploi et les tiers-lieux, entre espaces territorialisés et communautés de travail. Je suis moi-même présidente d'un tiers-lieu parisien, où nous travaillons en complémentarité avec les CAE qui contribuent à notre projet d'accompagnement entrepreneurial des jeunes dans l'ESS. Je suis donc ravie que cet événement ait lieu pour nous permettre de nous rencontrer et de partager nos enjeux communs.



Denis LERMECHIN

Architecte co-gérant à In Situ Architectes

L'évolution des outils numériques ont considérablement modifié les organisations et nécessite de repenser régulièrement les espaces de l'activité pour concevoir des aménagements adaptés assurant le bien-être et le confort des utilisateurs.

Parallèlement des nouvelles pratiques d'aménagement de l'espace se développent, elles cherchent à intégrer plus fortement les besoins des utilisateurs, on parle de "design centré utilisateurs". Ces pratiques visent co-construire l'espace où se tiendra l'activité. Elles favorisent l'adaptation à l'activité et l'appropriation des futurs aménagements. La capacité de contrôler son espace est un enjeu majeur pour favoriser le bien-être, renforcer le développement collectif, la culture et la confiance de soi.

D'une certaine façon on peut considérer que les tiers lieux constituent un parent pauvre dans le domaine de la qualité des espaces de travail. Ils sont peu réglementés et sont souvent le résultat d'un assemblage bricolé de mobiliers récupérés. Ils s'installent souvent dans des espaces délaissés dont la remise à niveau est souvent compliquée. Les nouveaux espaces de travail intègrent la flexibilité où des nouvelles formes de contrôle du travail s'établissent, le corolaire est souvent la précarité.

En contrepartie, ces lieux ont favorisé les modes de travail collaboratifs par la combinaison des pratiques et la diversité des activités. Ils sont à l'origine d'innovations spatiales pour s'adapter aux outils numériques. Ils favorisent la rencontre et l'accès à des réseaux au profit du développement personnel. Ils ont permis le développement de services propices aux relations sociales.

Il s'agit donc de régler ces antagonismes, d'apporter, dans un cadre économique restreint, les conditions satisfaisantes pour tous les acteurs de ces lieux.

Une meilleure compréhension de ces lieux dans leur singularité et leurs diversités constitue la condition préalable permettant de proposer des solutions d'aménagements satisfaisantes pour les utilisateurs. Des outils sont à développer pour répondre au problème d'absence d'utilisateur pour définir l'espace de travail.

Fabienne MUNIENTE

Salariée associée de la CAE COOP'ALPHA (33 Lormont)

Consultante Formatrice en Gestion et Pilotage d'entreprise, je suis membre fondatrice de la CAE Coop'Alpha et, par ailleurs, membre fondatrice de la Coopérative des Tiers Lieux.

Associée impliquée au sein des deux coopératives et convaincue de l'innovation économique et sociale générée par les deux d'acteurs sur nos territoires, je suis intéressée par les échanges d'expérience, les évolutions des pratiques collaboratives entre les CAE et les Tiers Lieux et les réflexions qui pourront être menées lors de cette journée sur les perspectives de nos coopérations et l'émergence de tout nouveau projet.

**Joanna PELC-MICHEL**

Consultante et formatrice en QSE RSE

Je m'intéresse à la coopération et les solutions collaboratifs. Tout au long de ma carrière j'ai cru en la coopération, et à la participation des équipes dans la réalisation des objectifs. J'ai eu la chance de travailler sur les projets dans le cadre de l'incubateur à Paris (Paris& Co) – lancement de l'éco conduite pour changer les comportements au volant.

J'ai travaillé avec une filiale immobilière sur le concept des lieux de travail dans les plates-formes logistiques – groupe de travail pluridisciplinaire avec les opérationnels, les concepteurs et les représentants de la CRAV pour concilier les intérêts de tous. J'ai vécu une expérience d'aménagement des locaux de travail dans le cadre d'un chantier de remise en conformité des bureaux existants, avec l'implication des employés via une enquête avec pour objet la co-conception des lieux de travail. J'ai appliqué et déployé les outils collaboratifs dans le cadre de la transformation digitale de l'entreprise (plate-forme collaborative internationale pour travailler avec les personnes dans le monde entier par thème / domaine. Pour vivre le concept participatif au concret, j'ai créé un jardin d'entreprise collectif avec un groupe de volontaires.

Claudia SCHELL

Référente territoriale du BAS-RHIN, Agence Nationale du Travail d'intérêt Général (TIG) et de l'insertion professionnelle

J'occupe depuis le 2 septembre 2019 la fonction de référente territoriale de l'Agence Nationale du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle, agence à compétence nationale créée par décret du 7/12/2018 suite à la volonté politique de notre Président d'œuvrer pour le déploiement des mesures alternatives à l'incarcération. Cette fonction me permet d'être un véritable acteur de rassemblement sur le territoire puisque je vais à la rencontre de tous les professionnels qui collaborent autour de la mesure de travail d'intérêt général. Il m'appartient de proposer des actions novatrices de prévention de la délinquance par le biais de cette mesure aux autorités judiciaires, de travailler avec les services de la ville et de l'eurométropole de STRASBOURG mais aussi de développer la mesure au sein des plus petites communes et communautés de communes sur tout le département. J'ai également en charge d'animer et d'entretenir un réseau partenarial privilégié avec les associations du département afin qu'elles participent à ce projet d'inclusion des personnes placées sous-main de justice. Ma participation à ce séminaire a pour but de rencontrer des acteurs participant au développement de l'économie sociale et solidaire, notamment dans le BAS-RHIN afin de travailler ensemble sur des perspectives d'accueil du public placé sous main de justice.



Kahina AIT-AHMED

Entrepreneure à Cosmominds

Karine BABULE

Chargée de mission à l'ANACT

Arnaud BASSERY

*Co-fondateur et directeur général du Bloc /
Quartier libre*

Hugues BAZIN

Chercheur en sciences sociales au LISRA

Yann BEAULOYE

Gérant de Nord Est Géo Environnement

Jérémy BELLOT et Anne-Sophie ACOMAT

SARL AVE

Emeline BERLEM

*Co-gérante et conseillère pour les CAE
Antigone et Coopénates*

Stéphane BOSSUET

*Président Directeur général de Coopérer pour
Entreprendre, Gérant d'Artenréel et de
Cooproduction*

Odile CHAGNY

IRES – Sharers & Workers

Delphine CRUBEZY

Actemo Théâtre

Pascal DESFARGES

Directeur de l'Agence Retiss / P2P Fondation

Jules DESGOUTTE

Co-coordonateur d'Artfactories et Autresparts

Benoit DESTENAY

*FabLab Manager au Campus du centre
d'enseignement et de formation de CESI*

Frédéric DO

Directeur d'ARIAC

Charlotte DUDIGNAC

*Directrice générale déléguée de Coopérer pour
Entreprendre*

Emmanuel DUPONT

*Responsable des stratégies de recherche et
d'innovation au CGET*

Romane FOUCHET

*Chargée de mission à Coopérer pour
Entreprendre*

Yamina GROSJEAN

Travailleuse sociale libérale

Mathieu GUIBARD

Alsace Active

Sandra GUILMIN

*Chargée de mission ESS à la ville et à
l'Eurométropole de Strasbourg*

Michel JACQUET

Médiateur numérique de Commonly

Grégory JEROME

*Responsable formation continue à la Haute
école des Arts du Rhin*

Daniel KETTERER

Consultant IFLAM

Guillaume KIEFFER

Chef de projet à la Maison de l'emploi

Philippe KIEFFER

Coordinateur ARToPie

Nicolas LOUBET

Entrepreneur-chercheur chez Oxamyne

Manon MARQUIS

Projet KaléidosCOOP

Emmanuel MARX

*Directeur de l'association Ecoquartier
Strasbourg*

Paul MEYER

*Adjoint au Maire de Strasbourg en charge de
l'économie sociale et solidaire*

François MICUCCI

Gérant de la CAE Antigone

Noé MILESI et Julien HERRMANN
AV LAB

Jeanne PIACENTINO
La Mednum

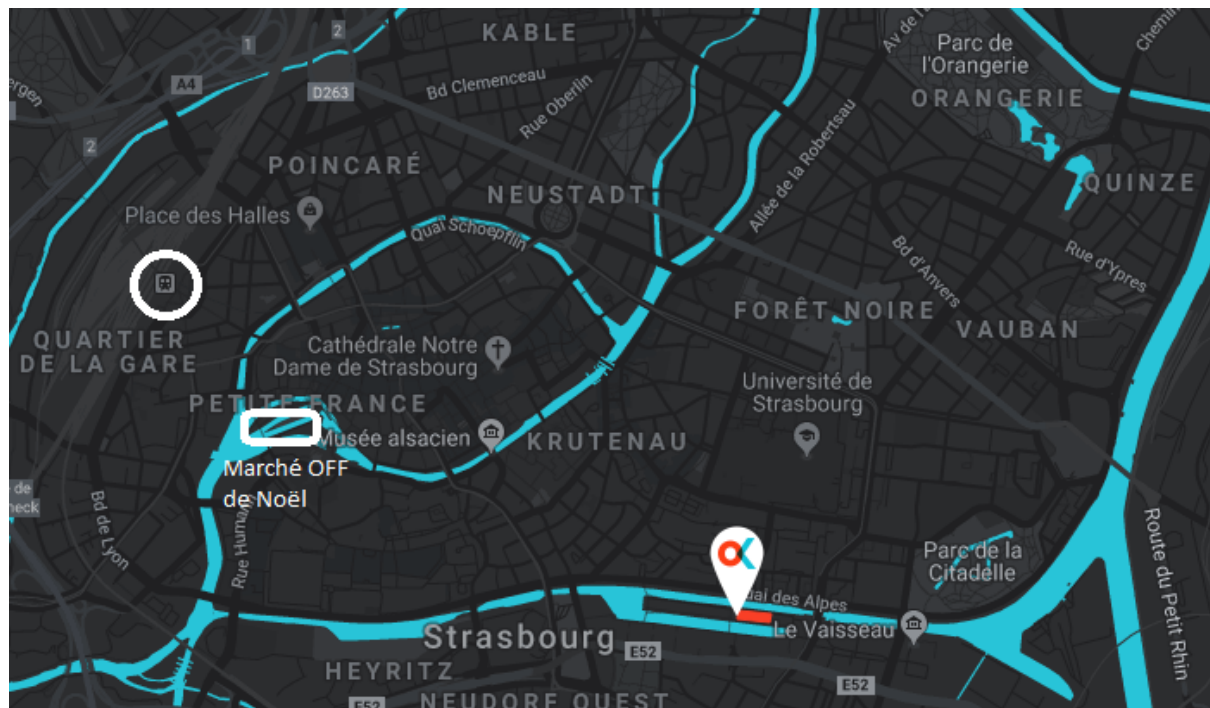
Julien RAVIX
BURO Club Strasbourg

Rémy SEILLIER
*Responsable recherche et développement de
l'association Tiers-Lieux France*

Catherine TRAUTMANN
*Vice-présidente de l'Eurométropole de
Strasbourg*

Informations pratiques

Plan de Strasbourg :



Venir au Shadok :

Shadok, Fabrique du Numérique

25 presqu'île André Malraux,
67100 Strasbourg

Accès :

- **Tram E et C** arrêt Winston Churchill
- **Tram A et D** arrêt Etoile Bourse

Les lieux clés :

- **La gare de Strasbourg** : Quartier de la Gare
- **Le Marché OFF de Noël** : dans le quartier de la Petite France

Solutions numériques :

Nous vous invitons à vous munir de deux applications pour cet événement : **Soundcloud** et **QR code reader**. Elles vous seront utiles pour le déroulé du workshop et au cours de la journée.

Cette action est susceptible d'être financée par le Fonds social européen.

Cette publicité n'engage que son auteur et que le service gestionnaire n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication ou publication.

